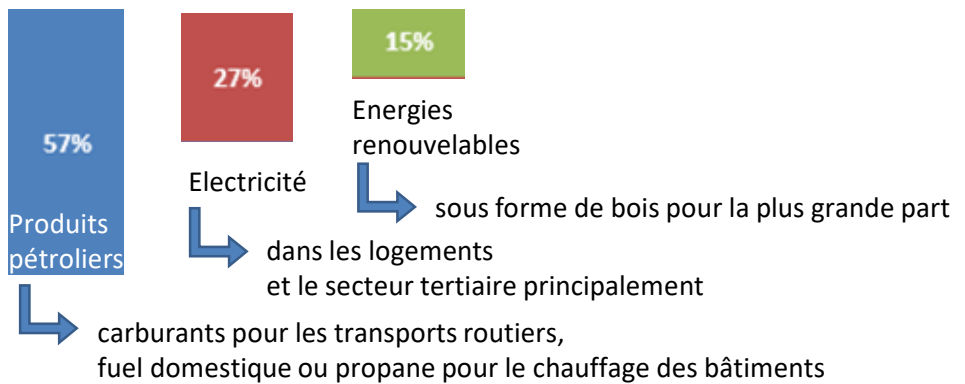


La communauté de communes s'est engagée dans une démarche pour accompagner la transition énergétique et climatique sur son territoire. Ce document présente de façon synthétique les principales informations qui permettent d'en comprendre les enjeux.

Consommations et productions d'énergie

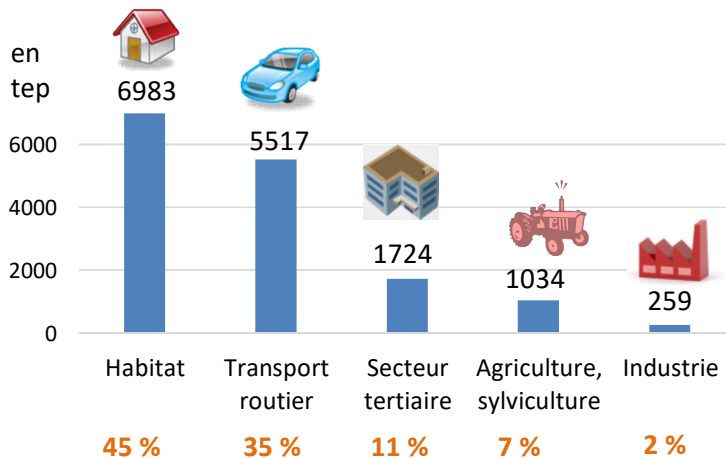
16000

tonnes équivalent pétrole sont consommées chaque année sur le territoire.



80 %

dans les logements et les transports.



→ La tonne équivalent pétrole (tep) est une unité de mesure de l'énergie utilisée pour comparer les énergies entre elles. Elle correspond à l'énergie produite par la combustion d'une tonne de pétrole.

2500

tep d'énergies renouvelables sont produites.

pour 90 % sous forme de bois

Le reste sous forme d'énergie solaire, photovoltaïque ou thermique, et d'hydroélectricité (une retenue à La Roche Saint Secret).

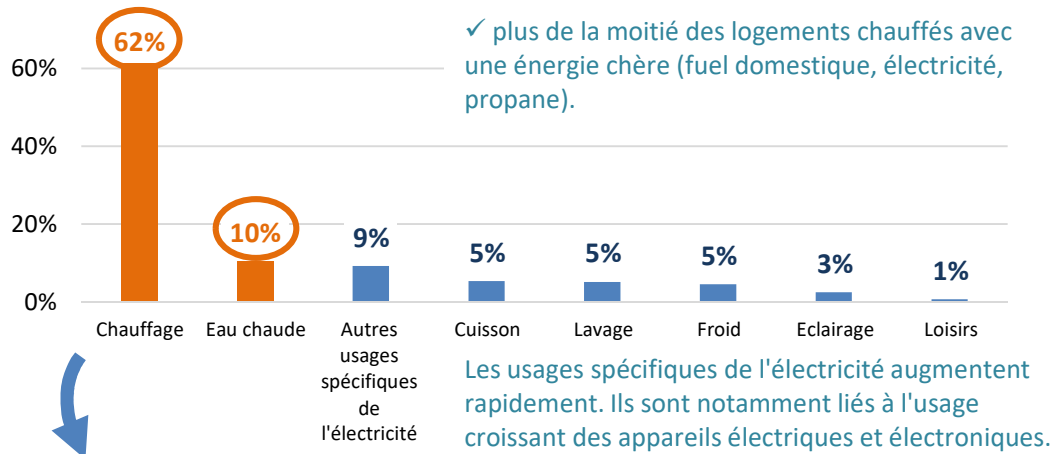
- La production d'énergies renouvelables représente l'équivalent de 16% des consommations. Cela ne signifie pas que ces énergies sont en totalité consommées sur place : une partie est exportée en dehors du territoire (ventes de bois, électricité délivrée sur le réseau...),
- Les potentiels de développement des énergies renouvelables sont considérables : le soleil, principalement, et la production de biogaz, pourraient couvrir plus de 80 % des consommations actuelles d'énergie du territoire.



72%

Les usages de l'énergie dans l'habitat

de l'énergie des logements pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.



Le bois fournit environ la moitié de l'énergie de chauffage. Les énergies renouvelables couvrent ainsi un tiers des besoins énergétiques des logements.



Ressource locale et renouvelable, le bois présente en outre l'avantage de présenter un bilan carbone neutre. Mais comme tout combustible, sa combustion émet des polluants, parmi lesquels notamment des particules fines. Il doit par conséquent être utilisé dans des équipements performants, qui limitent ces émissions.



2

logements sur 3 ont été construits avant 1975.

c'est-à-dire avant la première réglementation fixant des objectifs en matière d'isolation.

La réduction des consommations, à travers la rénovation thermique des bâtiments, constitue un objectif primordial. Il s'agit bien sûr de diminuer la facture hivernale, mais également d'assurer un confort d'été tout en évitant le recours à la climatisation.



62%

Les usages de l'énergie dans les transports des consommations des transports liées aux déplacements de la vie quotidienne.



- ✓ 78 % des déplacements domicile-travail en voiture, 7 % à pied, 2 % en deux roues.
- ✓ 40 % des actifs travaillent dans leur commune de résidence.
- ✓ 42 % des ménages possèdent au moins 2 voitures (moins de 35% en moyenne en France)



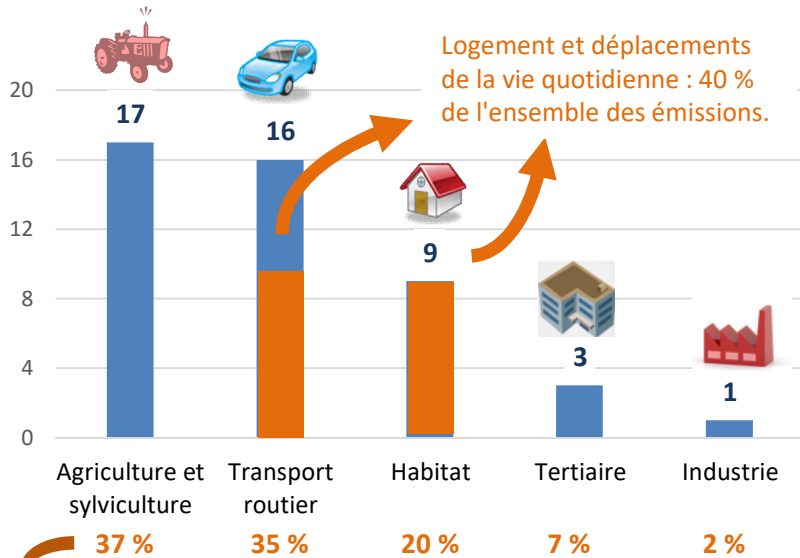
Vulnérabilité

énergétique des ménages

On considère qu'un ménage est en situation de vulnérabilité énergétique lorsque ses revenus sont faibles et qu'il dépense plus de 8 % de son budget pour l'énergie dans son logement, ou plus de 4,5 % pour ses déplacements (en France, la moitié des ménages consacrent moins de 4% de leurs revenus pour les dépenses énergétiques de leurs logement. Pour les déplacements, ce seuil est de 2,5 %). Au niveau national, de l'ordre de 15 % des ménages sont en situation de vulnérabilité énergétique pour leur logement et 10 % pour leurs déplacements. Ces chiffres sont respectivement de l'ordre de 20 % et 25 % sur le territoire de la Communauté de communes.

40 %

des émissions de gaz à effet de serre sont liées aux activités domestiques.



Les unités utilisées ici sont des "tonnes équivalents CO₂". Cette unité conventionnelle permet d'agréger les émissions des différents gaz à en tenant compte des différences très importantes qui existent entre eux en termes d'effet de serre.

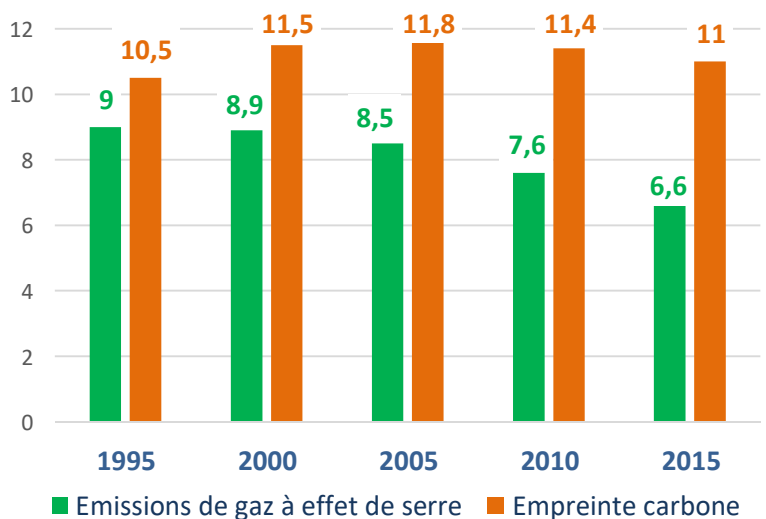
Les émissions d'origine agricole sont principalement issues des animaux d'une part (sous forme de méthane) et de la transformation des surplus de fertilisation azotée dans les sols d'autre part (sous forme de protoxyde d'azote). Ce chiffrage des émissions ne tient pas compte du fait qu'inversement, les sols agricoles et forestiers et la végétation fixent des quantités très importantes de carbone.

Une empreinte carbone beaucoup plus élevée.

Notre impact climatique n'est pas seulement liée à nos émissions "directes" de gaz à effet de serre. Il est également, et plus encore, lié à nos consommations – ou, plus exactement, aux émissions de gaz à effet de serre engendrées par la production, le transport et la commercialisation de l'ensemble de nos consommations. C'est ce que l'on appelle notre empreinte carbone.

Depuis une vingtaine d'années, nos émissions diminuent sensiblement : elles sont passées, en France, de 9 teq CO₂ par habitant en 1995 à 6,6 en 2015.

Notre empreinte carbone, en revanche, reste stable, voire augmente légèrement ; cela signifie que les émissions liées à l'ensemble de nos consommations continuent d'augmenter. En 2019, les émissions de gaz à effet de serre sont en moyenne de 6,3 teq CO₂ par habitant, l'empreinte carbone de 11,2 teq CO₂.





Changements climatiques : c'est déjà demain !

Les changements climatiques sont d'ores et déjà une réalité. En France, les températures moyennes ont augmenté de près de 1° en un siècle. Les scénarios climatiques régionalisés permettent de décrypter les évolutions attendues au XXIème siècle sur le territoire de la Communauté de communes.



Une augmentation des températures annuelles de 2 à 5° environ

... plus marquée encore l'été (de 3 à 7° pour les températures moyennes)

En hiver, les températures augmentent également, mais la tendance la plus significative, notamment dans ses conséquences pour la faune, la végétation et les cultures, est le relèvement des minimales hivernales.



Une diminution des précipitations annuelles, de l'ordre de 20% d'ici la fin du siècle.

Cette diminution sera davantage celle des pluies estivales et, plus encore, des pluies automnales.

Corollaire : une augmentation du nombre de jours de sécheresse

avec des conséquences :

- ▶ pour la végétation, soumise l'été à un double stress, thermique et hydrique,
- ▶ pour la recharge des nappes souterraines, avec le déficit pluviométrique d'automne.

La sécheresse des sols est l'un des impacts les plus importants des changements climatiques. Comme dans la plupart des régions, mais notamment ici, elle va s'accroître tout au long du siècle sur le territoire de la Communauté de communes. Cette évolution est qualifiée par l'INRA de "*scénario particulièrement inquiétant*", avec en particulier des conséquences majeures pour les peuplements forestiers et les systèmes agricoles.



Un exemple : les éleveurs observent depuis plusieurs années une réduction très importante de la production des prairies durant l'été. La période de pâturage se réduit, la production de foin également, ce qui peut finir par compromettre l'équilibre agronomique et économique des exploitations.



Document réalisé dans le cadre du Défi Climat de la Communauté de communes Dieulefit Bourdeaux, avec le soutien financier de :



Principales sources de données : ORCAE (Observatoire régional air énergie climat Auvergne Rhône-Alpes), ADIL 26, INSEE, DRIAS-les futurs du climat.

Conception, rédaction et mise en page : Philippe Devis et Jean Leroy.

© Communauté de communes Dieulefit Bourdeaux, 2020.

